



Compte Administratif 2022 Budget annexe Lotissements

DEL07_2023_03_23

En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 29

Le vingt-trois mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame LE ROUX Anne, adjointe.

Présents : GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, PROD'HOMME Anne Sophie, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, TROTTIER Stéphane, ANN Véronique, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : GARIDO Véronique, de COUESBOUC Régis, LE GAL Claude, DINASQUET Carolyn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, PENNANEAC'H Mélanie.

Pouvoirs : GARIDO Véronique donne pouvoir à GUÉGAN Christian
De COUESBOUC Régis donne pouvoir à LE DRÉAN Jérôme
LE GAL Claude donne pouvoir à JEGOUSSE Mickaël
DINASQUET Carolyn donne pouvoir à DUVAL Laurent
EVANNO Eric donne pouvoir à de KERIZOUET Isabelle
LE CAPITAINE Anne-Cécile donne pouvoir à JEGOUX Thomas
EVANO Thomas donne pouvoir à LE ROUX Anne
PENNANEAC'H Mélanie donne pouvoir à BOULOUARD Eric

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Madame Anne LE ROUX

L'adjointe au maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe des lotissements avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu l'avis de la Commission Finances – Personnel Communal – Vie Economique du 15 mars 2023,

- **APPROUVE** la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2022, lequel se résume dans le tableau ci-dessous,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser.

EXECUTION BUDGETAIRE 2022

			INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévision budgétaire totale	A	889 800.74	1 070 900.74	1 960 701.48
	Titres de recettes émis	B	389 333.63	690 935.69	1 080 269.32
	Rattachements	C			
	Restes à réaliser	D			
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	E	889 800.74	1 070 900.74	1 960 900.74
	Engagements	F	395 006.53	410 256.99	805 263.52
	Mandats émis	G	395 006.53	410 256.99	805 263.52
	Rattachements (pour mémoire)	H			
	Dépenses engag. non mandatées	I=F-G			
	Dépenses engag. non rattachées	J=F-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution				
	Excédent	B-G		280 678.70	275 005.80
	Déficit	G-B	5 672.90		
	Solde des restes à réaliser				
RESULTAT REPORTE	Excédent	D-(I+J)			
	Déficit	(I+J)-D			
RESULTAT CUMULE	Excédent			363 124.17	43 790.43
	Déficit		319 333.74		
RESULTAT CUMULE	Excédent			643 802.87	318 796.23
	Déficit		325 006.64		


	Résultat à la clôture ex. préc.	Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	Solde d'exécution	Résultat de Clôture
INVESTISSEMENT	-319 333.74	-69 999.89	-5 672.90	-395 006.53
FONCTIONNEMENT	363 124.17	69 999.99	280 678.70	713 802.76
TOTAL	43 790.43	0	275 005.80	318 796.23

ADOPTÉ: à 22 voix pour et 6 abstentions.

Fait à LANGUIDIC, le 24 mars 2023



Le Maire,


 Laurent DUVAL